

ASSEMBLÉE NATIONALE30 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 641

AMENDEMENTprésenté par
M. Bazin

ARTICLE 36 BIS

À l'alinéa 22, après la référence :

« 1°, »

insérer les mots :

« le *b* du 2°, ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.